



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 juin 2025

- Etats financiers consolidés semestriels IFRS au 30 juin 2025
- Rapport de gestion intermédiaire
- Déclaration des personnes responsables

**Etats financiers consolidés semestriels
IFRS au 30 juin 2025**

| |
|---------------------------|
| Table des matières |
|---------------------------|

| | |
|--|----|
| Table des matières..... | 1 |
| Informations générales..... | 2 |
| Etat consolidé de la situation financière..... | 3 |
| Etat consolidé du résultat global..... | 5 |
| Etat consolidé des variations des capitaux propres | 5 |
| Tableau consolidé des flux de trésorerie | 7 |
| Annexes aux comptes consolidés semestriels..... | 8 |
| 1. Déclaration de conformité | 8 |
| 2. Base de la présentation | 10 |
| 3. Saisonnalité des activités..... | 11 |
| 4. Evénements et transactions significatifs du premier semestre 2025..... | 11 |
| 5. Changements d'estimations comptables importants | 11 |
| 6. Information sectorielle..... | 12 |
| 7. Evolution du périmètre de consolidation | 13 |
| 8. Immobilisations corporelles and incorporelles..... | 14 |
| 9. Emissions, rachats et remboursements d'instruments de dettes ou de capitaux propres..... | 14 |
| 10. Impôts..... | 14 |
| 11. Passifs latents et actifs latents..... | 15 |
| 12. Evénements postérieurs à la date de clôture | 15 |
| 13. Résultat par action..... | 15 |
| 14. Dividende par action | 15 |

Informations générales

Spadel SA et ses filiales (ci-après dénommés « Spadel ») constituent un groupe européen dont la mission est de produire et commercialiser, dans le respect de l'environnement, des produits de qualité à base d'eau minérale naturelle qui apportent de la valeur ajoutée aux consommateurs.

Spadel SA est une société anonyme dont le siège social est situé Avenue des Communautés 110, 1200 Bruxelles. Elle est inscrite au registre des personnes morales du tribunal de commerce de Bruxelles sous le numéro 0405.844.436 (Numéro de TVA : BE 405.844.436). La dernière modification des statuts coordonnés a été publiée au Moniteur Belge en date du 20 juillet 2021.

La société est cotée en bourse sur le marché Euronext à Bruxelles (Code ISIN BE 0003798155).

Les chiffres repris dans le présent document sont exprimés en milliers d'euro (KEUR), sauf mention contraire explicite.

Etat consolidé de la situation financière (KEUR)

| | Annexe | 30-06-25 | 31-12-24 |
|--|--------|----------------|----------------|
| ACTIFS | | | |
| Actifs non courants | | | |
| Actifs incorporels | 8 | 110.454 | 111.662 |
| Actifs du droit d'utilisation | | 5.051 | 5.104 |
| Immobilisations corporelles | 8 | 115.964 | 116.841 |
| Actifs financiers | | 3.148 | 2.005 |
| Entreprises mises en équivalence | | 0 | 0 |
| Actifs d'impôts différés | | 0 | 0 |
| | | <u>234.617</u> | <u>235.612</u> |
| Actifs courants | | | |
| Stocks | | 25.522 | 24.780 |
| Créances commerciales et autres créances | | 99.849 | 59.133 |
| Impôts Soc. à récupérer | | 925 | 1.465 |
| Actifs financiers | | 17 | 17 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 140.504 | 149.852 |
| | | <u>266.817</u> | <u>235.247</u> |
| Total actifs (KEUR) | | <u>501.434</u> | <u>470.859</u> |

L'augmentation des stocks et des créances commerciales par rapport au 31/12/2024 est essentiellement influencée par la saisonnalité des ventes.

Les annexes 1 à 14 font partie intégrante des états financiers consolidés semestriels IFRS clôturés le 30 juin 2025.

| | Annexe | |
|--|-----------------|-----------------|
| | 30-06-25 | 31-12-24 |
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital et réserves attribuables aux actionnaires de la société | | |
| Capital | 5.000 | 5.000 |
| Ecart de conversion | | |
| Réserves consolidées | 318.871 | 305.370 |
| | 323.871 | 310.370 |
| Intérêts minoritaires | 55 | 60 |
| Total des capitaux propres | 323.926 | 310.430 |
| DETTES | | |
| Dettes non courantes | | |
| Dettes financières à long terme | 0 | 0 |
| Dettes d'obligations locatives | 3.368 | 3.337 |
| Dettes pour avantages au personnel | 3.051 | 2.920 |
| Dettes d'impôts différés | 21.111 | 21.604 |
| Provisions | 903 | 754 |
| Autres dettes | 6.864 | 2.803 |
| | 35.297 | 31.418 |
| Dettes courantes | | |
| Dettes cautions | 22.454 | 16.615 |
| Dettes financières à court terme | 0 | 0 |
| Dettes d'obligations locatives | 1.764 | 1.862 |
| Dettes pour avantages au personnel | 333 | 333 |
| Dettes commerciales | 87.221 | 81.137 |
| Acomptes reçus | -36 | -18 |
| Dettes sociales | 22.621 | 22.154 |
| Dettes d'impôts courants | 3.131 | 3.388 |
| Provisions | 42 | 42 |
| Autres dettes | 4.681 | 3.498 |
| | 142.211 | 129.011 |
| Total dettes | 177.508 | 160.429 |
| Total capitaux propres et dettes (KEUR) | 501.434 | 470.859 |

Les annexes 1 à 14 font partie intégrante des états financiers consolidés semestriels IFRS clôturés le 30 juin 2025.

Etat consolidé du résultat global (KEUR)

| | Annexe | 2025 (6 mois) | 2024 (6 mois) |
|---|----------|--------------------|--------------------|
| Chiffre d'affaire net | 3,6 | 211.288 | 190.672 |
| Variation des produits finis et en cours de fabrication | | 72 | 1.353 |
| Production immobilisée | | 59 | 21 |
| Approvisionnements et marchandises | | -47.275 | -41.277 |
| Services et biens divers | | -78.324 | -73.713 |
| Frais de personnel | | -45.181 | -39.518 |
| Amortissements et pertes de valeur | | -10.916 | -10.901 |
| Autres produits/(charges) opérationnels | | 4.139 | 3.431 |
| Bénéfice/(perte) opérationnel | 6 | 33.862 | 30.068 |
| Produits financiers | | 1.049 | 1.567 |
| Charges financières | | -448 | -465 |
| Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence | | | |
| Bénéfice/(perte) avant impôts | | 34.463 | 31.170 |
| Impôts | 10 | -7.685 | -6.976 |
| Bénéfice/(perte) de La période | | 26.778 | 24.194 |
| Autres éléments du résultat global | | 0 | 0 |
| Résultat global total de la période | | 26.778 | 24.194 |
| Bénéfice/(perte) de la période attribuable aux | | | |
| Actionnaires de la société | | 26.778 | 24.194 |
| Intérêts minoritaires | | | |
| Résultat global total de la période attribuable aux | | | |
| Actionnaires de la société | | 26.778 | 24.194 |
| Intérêts minoritaires | | | |
| Résultat par action : résultat revenant aux | | | |
| actionnaires (en EUR par action) | | | |
| de base | 13 | 6,45 | 5,83 |
| dilué | 13 | 6,45 | 5,83 |

Les annexes 1 à 14 font partie intégrante des états financiers consolidés semestriels IFRS clôturés le 30 juin 2025.

| |
|---|
| Etat consolidé des variations des capitaux propres (KEUR) |
|---|

| | Capital | Intérêts minoritaires | Réserves de groupe | Total des capitaux propres |
|--------------------------------------|--------------|-----------------------|--------------------|-------------------------------|
| Solde au 1er janvier 2024 | 5.000 | 56 | 274.070 | 279.126 |
| Résultat global du 1er semestre 2024 | | | | |
| Bénéfice | | | 24.194 | 24.194 |
| Autres éléments du résultat global | | | | |
| Ecart de conversion | | | | |
| Dividendes distribués | | | -9.132 | -9.132 |
| Intérêts minoritaires | | -6 | | -6 |
| Solde au 30 juin 2024 | 5.000 | 50 | 289.132 | 294.182 |
| Solde au 1er janvier 2025 | 5.000 | 60 | 305.370 | 310.430 |
| Résultat global du 1er semestre 2025 | | | | |
| Bénéfice | | -5 | 26.783 | 26.778 |
| Autres éléments du résultat global | | | | |
| Ecart de conversion | | | | |
| Dividendes distribués | | | -13.282 | -13.282 |
| Intérêts minoritaires | | | | |
| Solde au 30 juin 2025 | 5.000 | 55 | 318.871 | 323.926 |

Les annexes 1 à 14 font partie intégrante des états financiers consolidés semestriels IFRS clôturés le 30 juin 2025.

| |
|--|
| Tableau consolidé des flux de trésorerie (KEUR) |
|--|

| | <u>30-06-25</u> | <u>30-06-24</u> |
|---|-----------------|-----------------|
| Bénéfice/(perte) de l'année | 26.778 | 24.194 |
| Résultat financier | -601 | -1.102 |
| Quote part des sociétés mises en équivalence | 0 | 0 |
| Impôt | 7.685 | 6.976 |
| Bénéfice opérationnel | 33.862 | 30.068 |
| Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles | 9.777 | 9.073 |
| Amortissements sur immobilisations incorporelles | 1.677 | 1.694 |
| (Gains)/pertes sur cessions immobilisations corporelles et incorporelles | -54 | -125 |
| Charges non décaissées : engagement de pension et prépension | -1.051 | 319 |
| Charges non décaissées : réduction de valeur | -566 | 128 |
| Charges non décaissées : autres provisions | 177 | 143 |
| Trésorerie brute générée par l'activité opérationnelle | 43.822 | 41.300 |
| Variation du besoin de fonds de roulement | | |
| Stocks | -176 | -3.689 |
| Créances commerciales et autres | -42.353 | -35.744 |
| Dettes commerciales, cautions, sociales, avantage personnel, autres et provisions court terme | 13.605 | 12.335 |
| Trésorerie générée par l'activité opérationnelle | 14.898 | 14.202 |
| Impôts encaissés / (payés) | -976 | -338 |
| Trésorerie nette générée par l'activité opérationnelle | 13.922 | 13.864 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles - hors leasing | -9.155 | -3.703 |
| Encaissement de cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles | 227 | -202 |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | -328 | -195 |
| Prise de participations dans société associé | -1.127 | -400 |
| Trésorerie nette générée/(utilisée) par l'activité d'investissement | -10.383 | -4.500 |
| Remboursements leasing | -207 | -354 |
| Dividende versé aux actionnaires | -13.281 | -9.131 |
| Intérêts reçus | 1.049 | 1.568 |
| Intérêts payés | -448 | -465 |
| Trésorerie nette générée/(utilisée) par l'activité de financement | -12.887 | -8.382 |
| Variation de trésorerie nette | -9.348 | 982 |
| Situation nette de trésorerie en début d'année | 149.852 | 114.059 |
| Effets des variations des cours des monnaies étrangères | 0 | 0 |
| Situation nette de trésorerie en fin d'année | 140.504 | 115.041 |

Les annexes 1 à 14 font partie intégrante des états financiers consolidés semestriels IFRS clôturés le 30 juin 2025.

Annexes aux comptes consolidés semestriels

1. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires regroupent ceux de Spadel SA et de ses filiales (ensemble ci-après dénommé «Spadel»).

Les états financiers consolidés intermédiaires de Spadel sont établis pour la période de six mois clôturée au 30 juin 2024 conformément aux dispositions de la norme IAS 34 «Information financière intermédiaire» telle que publiée par l'IASB («International Accounting Standards Board») et adoptée par l'Union européenne. Ces états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels IFRS de l'exercice 2023.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à ceux retenus pour l'exercice annuel se clôturant le 31 décembre 2023. Les états financiers consolidés annuels de Spadel de l'exercice 2023 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union européenne. Ces règles d'évaluation sont présentées en annexe 1 «Résumé des principales règles d'évaluation» des états financiers consolidés clôturés au 31 décembre 2023.

Les amendements aux normes suivants sont d'application obligatoire pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1er janvier 2025 et ont été adoptés par l'Union européenne:

Les **amendements** aux normes suivantes ont été publiés mais **ne sont pas encore obligatoires** pour les exercices comptables débutant au 1er janvier 2025 et **ont été adoptés par l'Union européenne**:

- **Amendements à IFRS 9 et à IFRS 7: La classification et la mesure des instruments financiers (entrée en vigueur le 1er janvier 2026).** Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des amendements à la norme IFRS 9 et à la norme IFRS 7 afin de:
 - Clarifier la date de reconnaissance et de déconsolidation de certains actifs et passifs financiers, avec une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés par le biais d'un système de transfert électronique de fonds;
 - Clarifier et ajouter des orientations supplémentaires pour évaluer si un actif financier répond au critère des paiements exclusivement de principal et d'intérêts (SPPI);
 - Ajouter de nouvelles informations à fournir pour certains instruments dont les modalités contractuelles peuvent modifier les flux de trésorerie (comme certains instruments liés à la réalisation d'objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG));
 - Mettre à jour les informations à fournir pour les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais d'un autre élément du résultat global (FVOCI).

Les amendements suivants ont été publiés mais ne sont pas encore obligatoires pour les exercices comptables débutant au 1er janvier 2025 et ne sont pas encore adoptés par l'Union européenne:

- **Amendements à IFRS 9 et à IFRS 7: Contrats d'électricité dont la production dépend de la nature (« renouvelable ») (en vigueur le 1er janvier 2026).** Le 18 décembre 2024, l'IASB a publié des amendements à la norme IFRS 9 et à la norme IFRS 7 afin de:
 - clarifier l'application des exigences en matière d'« usage personnel » ;
 - autoriser la comptabilité de couverture si ces contrats sont utilisés comme instruments de couverture ; et
 - de nouvelles exigences de divulgation pour permettre aux investisseurs de comprendre l'effet de ces contrats sur la performance financière et les flux de trésorerie d'une entreprise.

- **IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers (entrée en vigueur le 1er janvier 2027).** L'IASB a publié IFRS 18, la nouvelle norme sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers, en mettant l'accent sur les mises à jour de l'état des résultats. Les nouveaux concepts clés introduits dans IFRS 18 concernent:
 - La structure de l'état des résultats ;
 - Les informations nécessaires à fournir dans les états financiers pour certaines mesures de performance du résultat qui sont rapportées en dehors des états financiers de l'entité (c'est-à-dire les mesures de performance alternatives définies par la direction) ;
 - Les principes améliorés sur l'agrégation et la désagrégation qui s'appliquent aux états financiers primaires et aux notes en général.

IFRS 18 remplacera IAS 1; bon nombre des autres principes existants dans IAS 1 sont conservés, avec des changements limités. IFRS 18 n'aura pas d'impact sur la reconnaissance ou la mesure des éléments dans les états financiers, mais cela pourrait modifier ce qu'une entité rapporte en tant que "bénéfice ou perte d'exploitation".

IFRS 18 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027 et s'applique également aux informations comparatives. Les changements de présentation et des informations nécessaires par IFRS 18 pourraient nécessiter des changements de système et de processus.

- **Améliorations annuelles (entre en vigueur le 1 January 2026).** Les normes modifiées sont:
 - IFRS 1 Première application des Normes internationales d'information financière;
 - IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir et des indications supplémentaires pour la mise en œuvre d'IFRS 7;
 - IFRS 9 Instruments financiers;
 - IFRS 10 États financiers consolidés; et
 - IAS 7 Tableaux des flux de trésorerie.

Les dispositions IFRS publiées mais non encore applicable pour l'exercice 2025 et de leur impact potentiel sur le groupe Spadel sont en cours d'analyse.

2. Base de la présentation

2.1. Date de clôture et présentation des états financiers

Les états financiers consolidés intermédiaires de Spadel, établis pour la période de six mois se clôturant le 30 juin 2025, ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 qui permet de présenter une sélection de notes explicatives. Les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent donc pas toutes les notes et informations requises par les IFRS pour les états financiers annuels; ils doivent donc être lus conjointement avec les états financiers annuels de l'exercice 2024, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après. Les états financiers consolidés intermédiaires comprennent un état consolidé de la situation financière, un état consolidé du résultat global, un état consolidé des variations des capitaux propres, un tableau consolidé des flux de trésorerie ainsi qu'une sélection de notes explicatives.

Le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés semestriels IFRS en date du 1^{er} septembre 2025.

Les états financiers consolidés intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un contrôle ni d'un examen limité par le commissaire.

2.2. Jugements dans l'application des méthodes comptables et sources d'incertitudes relatives aux estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice. Alors que les évaluations effectuées tant dans les rapports annuels que dans les rapports intermédiaires reposent souvent sur des estimations raisonnables, la préparation des états financiers consolidés intermédiaires impose de recourir davantage à des méthodes d'estimation que celle des états financiers annuels.

Les estimations et hypothèses retenues pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2025 sont identiques à celles retenues pour la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2024, à l'exception de celles relatives aux domaines ci-après.

Avantages du personnel

Le montant de la dette pour avantages au personnel au 30 juin 2025 a été calculé en projetant sur un semestre l'engagement au 31 décembre 2024, compte-tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture, au cours du premier semestre 2025. Aucune des hypothèses actuarielles entrant dans le calcul de l'engagement, en particulier les taux d'actualisation, d'inflation et d'augmentation des salaires, n'a été modifiée sur la période.

Déterminer la durée des contrats de location

Afin de déterminer la durée d'un contrat de location, la direction tient compte de tous les faits et circonstances pertinents pour apprécier si le groupe a un avantage économique à exercer une option ou à ne pas l'exercer, y compris les changements dans les faits et circonstances attendus entre la date de début et la date d'exercice de cette option. Les options de prolongation (ou les périodes après les options de résiliation) ne sont incluses dans la durée du contrat de location que s'il est raisonnablement certain que le contrat de location sera prolongé (ou non résilié). La détermination de l'avantage économique à exercer ces options requiert l'usage d'hypothèses et d'estimations telles que l'utilisation prévue du bien loué et les conditions futures du marché. La prise en compte ou non des paiements relatifs aux périodes d'extension, de résiliation ou d'achat peut avoir une incidence significative sur la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative.

Impôt sur le résultat

Dans le cadre des clôtures intermédiaires, la charge d'impôt est calculée individuellement pour chaque entité fiscale en utilisant le taux d'impôt effectif moyen pondéré attendu pour l'exercice.

Les coûts et les produits survenant de façon irrégulière

Les coûts et les produits des activités se répartissant de façon inégale sur la période annuelle sont anticipés ou différés à la date de clôture intermédiaire si, et seulement si, il est approprié d'anticiper ou de différer ce type de coûts à la fin de la période annuelle.

3. Saisonnalité des activités

Les activités de Spadel sont, par nature, soumises à un facteur de saisonnalité important. Les variations climatiques influencent fortement le résultat opérationnel. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2025 ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2025.

A ce titre, les chiffres d'affaires du 1er semestre 2024 et du 1er semestre 2023 ainsi que ceux de la période de 12 mois prenant fin à la date de 30 juin 2024 et ceux de l'exercice 2023 sont rappelés ci-dessous :

| En KEUR | 30 juin 2025 (6 mois) | 30 juin 2024 (6 mois) | 30 juin 2025 (12 mois) | 31 décembre 2024 (12 mois) |
|--------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Chiffre d'affaires | 211.288 | 190.672 | 399.964 | 379.348 |

4. Evénements et transactions significatifs du premier semestre 2025

Aucun élément inhabituel n'a affecté de manière significative les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie du Groupe au cours du premier semestre 2025.

5. Changements d'estimations comptables importants

Les résultats du premier semestre 2025 et du premier semestre 2024 ne sont pas affectés de manière significative par des changements dans les estimations des montants figurant à l'état consolidé de la situation financière respectivement à la fin des exercices 2024 et 2023.

6. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 « Segments opérationnels », l'information par segment opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités du Groupe.

Les informations données par segment opérationnel se basent sur les informations internes utilisées par la direction du Groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter et d'évaluation de la performance des segments. L'allocation des ressources et l'évaluation de la performance s'effectuent au niveau des différents marchés; principalement le marché Benelux et la Bulgarie. Le segment « autres » comprend d'autres marchés tels que la France qui ne remplissent pas les critères quantitatifs de présentation distincte.

Chaque marché possède un manager du segment responsable de l'exécution des décisions sur l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance. Les données par segment suivent les mêmes règles d'évaluations que celles utilisées pour les états financiers consolidés résumés et décrites dans les notes aux états financiers.

Les résultats des segments pour les premiers semestres clôturés les 30 juin 2025 et 2024 sont respectivement détaillés ci-après :

| Premier semestre 2025 | <u>Benelux</u> | <u>Bulgarie</u> | <u>Autres</u> | <u>Elimination</u> | <u>Total</u> |
|------------------------------|----------------|-----------------|---------------|----------------------|----------------|
| En KEUR | | | | <u>inter-secteur</u> | |
| Ventes externes | 135.159 | 52.696 | 23.433 | | 211.288 |
| Ventes inter-secteurs | | | | | |
| Total des ventes | 135.159 | 52.696 | 23.433 | | 211.288 |
| Point in time | 135.159 | 52.696 | 23.433 | | 211.288 |
| Résultat sectoriel | 18.076 | 11.561 | 4.225 | | 33.862 |
| Eléments non affectés | | | | | |
| Résultat d'exploitation | | | | | 33.862 |

La mesure de la performance de chaque segment utilisé par la direction du Groupe est le résultat par segment. Le résultat par segment comprend tous les produits et charges qui lui sont directement attribuables ainsi que les produits et charges qui peuvent raisonnablement lui être alloués.

Les transferts ou les transactions entre secteurs sont réalisés à des conditions habituelles de marché, identiques à celles qui seraient pratiquées avec des tiers non liés.

Un nombre limité de nos clients grands distributeurs représentent une part significative de nos revenus. La totalité des ventes aux clients qui représentent individuellement plus de 10 % des revenus des secteurs en 2025, est ventilée par segment comme suit :

Premier semestre 2025

| Secteur | Nombre de clients | Ventes (KEUR) |
|--------------|-------------------|-----------------|
| Benelux | 2 | 41.874 |
| Autres | 3 | 8.309 |
| Total | 5 | 50.183 |

| Premier semestre 2024 En KEUR | <u>Benelux</u> | <u>Bulgarie</u> | <u>Autres</u> | <u>Elimination</u> <u>inter-secteur</u> | <u>Total</u> |
|---|----------------|-----------------|---------------|--|----------------|
| Ventes externes | 121.245 | 48.968 | 20.459 | | 190.672 |
| Ventes inter-secteurs | | | | | |
| Total des ventes | 121.245 | 48.968 | 20.459 | | 190.672 |
| Point in time | 121.245 | 48.968 | 20.459 | | 190.672 |
| Résultat sectoriel | 14.750 | 11.908 | 3.410 | | 30.068 |
| Eléments non affectés | | | | | |
| Résultat d'exploitation | | | | | 30.068 |

Un nombre limité de nos clients grands distributeurs représentent une part significative de nos revenus. La totalité des ventes aux clients qui représentent individuellement plus de 10 % des revenus des secteurs en 2024, est ventilée par segment comme suit :

Premier semestre 2024

| Secteur | Nombre de clients | Ventes (KEUR) |
|--------------|-------------------|-----------------|
| Benelux | 2 | 36.067 |
| Autres | 3 | 9.849 |
| Total | 5 | 45.916 |

| |
|--|
| 7. Acquisitions et cessions de filiales |
|--|

Il n'y a eu aucune variation du périmètre de consolidation ni regroupement d'entreprises au cours du premier semestre 2025

8. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les investissements du premier semestre s'élèvent à 9,5 millions d'euros. Ils concernent principalement :

- Bulgarie (Devin) : des travaux de rénovation et amélioration de nos lignes de production et de conditionnement ; l'achat de frigos, l'achat de gallons et de dispensers pour l'activité HOD ; l'achat de véhicules ;
- Belgique (Spa) : des travaux de rénovations sur nos équipements de captages et nos réservoirs ; des travaux sur notre système HVAC : remplacement dans le hall d'embouteillage et nouvel équipement dans les bureaux ; des travaux d'amélioration sur nos lignes de production (fardeleuse SR2)
- France (Carola) : l'achat de bouteilles en verre, la finalisation de l'installation d'un nouveau combi bloc (ligne PET)
- France (Wattwiller) : l'acquisition d'une cuve de stockage d'eau
- Belgique (Bru) : l'achat de bouteilles et de casiers ; l'installation d'une nouvelle codeuse sur la ligne verre ;
- Belgique (HQ) : l'achat de dispensers pour l'activité Spa Fountain ; le remplacement du système IT qui héberge les données des serveurs ; l'achat de divers matériels et logiciels informatiques.

9. Emissions, rachats et remboursements d'instruments de dettes ou de capitaux propres

Néant.

10. Impôts (KEUR)

| | 2025 | 2024 |
|-------------------------|----------------|----------------|
| | (6mois) | (6mois) |
| Impôts courants | 8.119 | 7.160 |
| Régularisation d'impôts | | |
| Impôts différés | -434 | -184 |
| Charge fiscale totale | <u>7.685</u> | <u>6.976</u> |

Dans le cadre des clôtures intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour chaque entité fiscale en utilisant le taux d'imposition à la date de clôture.

11. Passifs latents et actifs latents

Il n'y a pas eu de modification significative dans l'estimation des passifs latents et des actifs latents au cours du semestre écoulé.

12. Evénements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a pas d'événement significatif postérieur à la date de clôture de l'état de la situation financière au 30 juin 2025.

13. Résultat par action

13.1. Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de Spadel par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours du premier semestre.

| | 2025 (6mois) | 2024 (6mois) |
|--|-----------------|-----------------|
| Bénéfice revenant aux actionnaires (KEUR) | 26.778 | 24.194 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers) | 4.150 | 4.150 |
| Résultat de base par action ' EUR par action) | 6,45 | 5,83 |

13.2. Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif, et en ajustant si nécessaire aussi le numérateur. Spadel n'a pas émis de titre ayant un effet potentiellement dilutif. Par conséquent, le résultat dilué par action correspond au résultat de base par action.

14. Dividende par action

Les dividendes versés pendant les premiers semestres de 2025 et 2024 se sont élevés respectivement à 13.281 KEUR (3,20 EUR brut ou 2,24 EUR net par action) et à 9.131 KEUR (2,20 EUR brut ou 1,54 EUR net par action).

Rapport de gestion intérimaire

sur l'exercice à fin juin 2025 – Groupe Spadel

1. RESULTATS CONSOLIDES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net consolidé, hors accises et écotaxes, s'élève à 211,3 millions d'euros sur l'ensemble du premier semestre, en hausse significative de 10,8 % par rapport à l'année passée.

Cette progression importante du chiffre d'affaires est essentiellement portée par un effet volume provenant de l'ensemble des marchés sur lesquels le Groupe Spadel est actif.

Cette performance notable reflète le dynamisme des marchés en forte croissance, ainsi que la pertinence des marques locales du Groupe, qui sont toutes parvenues à gagner ou stabiliser leurs parts de marché, démontrant ainsi leur force d'attraction auprès des consommateurs.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel (EBIT) s'établit à 33,9 millions d'euros, en hausse de 12,6 % par rapport à 2024 (30,1 millions d'euros).

Cette progression du résultat opérationnel, malgré les pressions inflationnistes pesant notamment sur les coûts des approvisionnements et des marchandises et sur les frais de personnel, résulte essentiellement de la hausse du chiffre d'affaires soutenue par la croissance des volumes. Le résultat a également été renforcé par la bonne maîtrise de l'ensemble des coûts de l'entreprise.

Le cash-flow opérationnel (EBITDA) à fin juin 2025 s'établit à 44,8 millions d'euros, contre 41,0 millions d'euros en 2024 (+9,3 %).

Résultat financier

Les produits financiers s'élèvent à 1,0 million d'euros, en diminution par rapport à l'année précédente (1,6 million d'euros), principalement suite à la diminution des taux d'intérêts.

Les charges financières s'établissent à 0,4 million d'euros, en légère baisse par rapport à l'année précédente.

Impôts

La charge d'impôt du premier semestre s'élève à 7,7 millions d'euros, contre 7,0 millions d'euros l'année précédente, en ligne avec la hausse du bénéfice avant impôt.

sur l'exercice à fin juin 2025 – Groupe Spadel

Résultat net

Le bénéfice net au terme du premier semestre est de 26,8 millions d'euros, en hausse de 10,7 % par rapport à 2024.

2. STRUCTURE BILANTAIRE CONSOLIDEE

Au 30 juin 2025, les capitaux propres, valorisés selon les normes IFRS, s'établissent à 323,9 millions d'euros, en hausse de 4,3 % par rapport à fin 2024. Les capitaux propres couvrent 138,1 % des actifs non courants.

Le ratio de solvabilité, qui correspond au montant des capitaux propres rapportés au total du passif, s'élève quant à lui à 64,6 %.

Les créances commerciales, ainsi que les dettes commerciales et les stocks, sont en hausse par rapport à fin 2024. Ces évolutions reflètent les fluctuations saisonnières de l'activité et les ventes plus importantes durant les mois d'été.

Les activités opérationnelles ont généré une trésorerie brute avant impôt de 43,8 millions d'euros, contre 41,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2024.

La situation de trésorerie du groupe au 30 juin 2025 s'élève à 140,5 millions d'euros.

3. INVESTISSEMENTS

Les investissements du premier semestre s'élèvent à 9,5 millions d'euros. Ils concernent principalement :

- **Bulgarie (Devin)** : des travaux de rénovation et d'amélioration des lignes de production et de conditionnement, l'achat de frigos, l'achat de gallons et de distributeurs pour l'activité HOD, l'achat de véhicules ;
- **Belgique (Spa)** : des travaux de rénovation sur les équipements de captage et les réservoirs, des travaux sur le système HVAC (remplacement dans le hall d'embouteillage et nouvel équipement dans les bureaux), des travaux d'amélioration sur les lignes de production (fardeleuse SR2) ;
- **France (Carola)** : l'achat de bouteilles en verre, la finalisation de l'installation d'un nouveau combi bloc (ligne PET) ;
- **France (Wattwiller)** : l'acquisition d'une cuve de stockage d'eau ;

sur l'exercice à fin juin 2025 – Groupe Spadel

- **Belgique (Bru)** : l'achat de bouteilles et de casiers, l'installation d'une nouvelle codeuse sur la ligne verre ;
- **Belgique (siège social)** : l'achat de distributeurs pour l'activité Spa Fountain, le remplacement du système IT qui héberge les données des serveurs, l'achat de divers matériels et logiciels informatiques.

Au cours du premier semestre 2025, Spadel a également investi dans trois start-ups supplémentaires via son fonds de venture capital The Source. Il y a d'abord eu **Cherico**, une start-up française qui a choisi de miser sur la chicorée car celle-ci est meilleure pour la santé et plus écologique que le café, tout en proposant une expérience très gourmande. Puis il y a eu **Something & Nothing**, une marque britannique de soft drinks qui cartonne auprès des consommateurs à la recherche d'alternatives plus saines et naturelles aux sodas traditionnels. Et enfin, il y a eu la start-up franco-tunisienne **Kumulus**. Celle-ci a développé une technologie révolutionnaire qui extrait de l'eau potable à partir de l'humidité de l'air, même dans les régions les plus arides de la planète. Une innovation qui pourrait se révéler particulièrement bénéfique pour les pays confrontés à des pénuries d'eau. Ces trois investissements répondent à l'objectif de The Source, qui est de prendre des participations dans des start-ups prometteuses dans l'univers de l'hydratation et des boissons de demain et de les aider à grandir grâce à un soutien stratégique et financier.

4. INNOVATION

Les principales innovations commercialisées au cours du premier semestre 2025 sont :

| Marque | Mois | Description |
|--------|---------|--|
| Spa | Février | SPA Touch: Lancement du nouveau goût Mocktail Strawberry-Daiquiri dans la gamme Touch Sparkling (50cl et 1L) |
| Spa | Mars | SPA Fruit Still: Lancement SPA Fruit Mango-Apricot en 40cl aux Pays-Bas |
| Spa | Avril | SPA Touch: Nouveau format 50cl pour le SPA Touch Passion Fizz aux Pays-Bas |
| Spa | Avril | SPA Fruit Still: Lancement du nouveau goût Peach-Pear dans la gamme SPA Fruit Still en Belgique (40cl et 1,25L) |
| Carola | Avril | Lancement de la nouvelle gamme Carola Création (Mojito 125cl&50cl, Passionfizz 125cl, Pinacolada 125cl) |
| Spa | Juin | SPA Touch: Lancement de la nouvelle recette Mocktail Piña Colada dans la gamme Touch Sparkling aux Pays-Bas (1L) |
| Spa | Juin | SPA Touch: Lancement du SPA Touch Mojito en format 1L en Belgique |

sur l'exercice à fin juin 2025 – Groupe Spadel

5. PERSPECTIVES

La croissance du résultat opérationnel réalisée au cours de ce premier semestre reflète à la fois la croissance des marchés ainsi que les belles performances commerciales des différentes marques de Spadel. Le Groupe entend poursuivre sa croissance, notamment grâce aux innovations.

Sur base des résultats solides du premier semestre, le Groupe s'attend à réaliser une performance supérieure à celle de 2024 sur l'ensemble de l'année 2025, pour autant que le dynamisme du marché se confirme.

Cette prudence quant à la suite de l'année s'explique par deux grands facteurs. D'une part, le Groupe reste particulièrement attentif à l'évolution des tensions géopolitiques dans le monde, car celles-ci pourraient faire repartir à la hausse le prix des matières premières. D'autre part, le Groupe reste attentif aux possibles effets négatifs provenant de l'introduction d'une taxe sur les déchets sauvages en Belgique, car cette augmentation de la pression fiscale pourrait inciter les consommateurs belges à accentuer leurs achats d'eau minérale naturelle à l'étranger.

En sa qualité de leader multilocal sur le marché des eaux minérales, le Groupe entend rester fidèle à son business model unique et différenciant. Spadel compte ainsi poursuivre ses efforts et ses investissements pour offrir aux consommateurs des produits toujours plus innovants, centrés sur la santé, l'hydratation, le naturel et la durabilité. C'est pour cette raison que Spadel a décidé d'investir de manière très importante dans ses sites industriels dans les années à venir. Au total, Spadel va investir 80 millions d'euros dans ses usines dans les trois ans à venir, particulièrement sur ses sites de Spa Monopole et Devin. Plus que jamais, l'entreprise compte également maintenir son engagement au niveau sociétal et environnemental.

6. AUDIT DES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Le jeu d'états financiers résumés élaboré conformément à la norme comptable internationale IAS 34 n'a pas été contrôlé par le commissaire.

7. INDICATIONS RELATIVES AUX RELATIONS ENTRE PARTIES LIEES

Au cours du premier semestre 2025, aucune transaction ou modification de transaction ayant une influence significative sur les résultats du Groupe n'a été réalisée avec des parties liées.

sur l'exercice à fin juin 2025 – Groupe Spadel

8. EVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DU SEMESTRE

Le Conseil n'a pas connaissance d'opérations ou d'événements survenus après la clôture du semestre et susceptibles d'influencer significativement la situation financière du Groupe.

9. FACTEURS DE RISQUES

Les risques énumérés ci-dessous sont considérés comme les plus pertinents pour l'activité du Groupe et pourraient avoir un impact sur la réalisation des objectifs stratégiques de celui-ci :

- **La défection ou la contamination d'un produit commercialisé par Groupe**

Un problème de qualité ou de contamination d'un produit commercialisé par le Groupe, allégué ou avéré, accidentel ou intentionnel, ayant causé des dommages corporels à un tiers ou non, pourrait contraindre le Groupe à rappeler ces produits ou générer des litiges, ce qui porterait atteinte à la réputation du Groupe et de ses marques. Spadel applique les normes de sécurité très élevées à l'ensemble du processus de production et de distribution, depuis l'achat des matières premières jusqu'à la distribution du produit final, soutenues et garanties par des procédures structurées et des audits de qualité internes systématiques. Des audits externes ont lieu régulièrement.

- **La pollution d'une source ou d'une zone de protection**

Un accident, un acte de sabotage ou d'extorsion, un événement naturel ou climatique ou une exploitation excessive de la ressource pourraient provoquer une pollution d'une source ou d'une zone de protection et affecter la potabilité ou altérer la minéralité des eaux concernées, ce qui rendrait impossible l'exploitation de cette ressource ou entraînerait la perte définitive du label eau minérale. Le Groupe met en œuvre diverses actions de mitigations et de prévention qui sont notamment auditées dans le cadre de la certification AWS des sites de Spadel. Le Groupe a développé des plans d'urgence qui font l'objet d'exercice régulier avec les acteurs locaux. En parallèle, un plan d'analyse contrôle la qualité des eaux aux captages et aux arrivées en usine permettant de réagir rapidement en cas de non-conformité ou de pollution.

- **L'évolution des lois et réglementations**

Spadel est soumis aux lois et réglementations en vigueur dans les pays où il opère. Ces lois et réglementations concernent la sécurité des produits, l'étiquetage des produits, la santé, la sécurité, la réduction des émissions de carbone, les droits de propriété intellectuelle, la concurrence, la protection des données et les taxes. Spadel surveille de près toute évolution réglementaire afin de garantir la conformité du Groupe aux initiatives

sur l'exercice à fin juin 2025 – Groupe Spadel

réglementaires au fur et à mesure de leur apparition.

- **La remise en question de la composante santé des produits du Groupe**

Toute publication ou étude faisant état d'un risque sanitaire en relation avec la consommation de produits commercialisés par le Groupe pourrait susciter des inquiétudes chez les consommateurs et affecter durablement la demande pour les produits du Groupe. Les protections exceptionnelles dont bénéficient tous les bassins versants du Groupe constituent des mesures efficaces pour préserver durablement la qualité de nos eaux minérales naturelles et nos eaux de source. Parmi ces mesures, on peut citer l'interdiction de toute activité industrielle ou agricole intensive, l'interdiction de pesticides et d'engrais, de même que le développement de la biodiversité dans les zones de protection autour des captages. Nos eaux sont soumises à une réglementation très stricte et plus de 120.000 analyses de qualité sont effectuées chaque année, tant en interne que dans des laboratoires externes accrédités. Les résultats de ces analyses démontrent la qualité supérieure de nos eaux. Le Groupe est également conscient que la surexploitation d'une nappe aquifère peut avoir une influence négative sur les caractéristiques de l'eau qu'elle contient et prélève l'eau uniquement dans le volume renouvelable de la nappe aquifère.

- **Le questionnement sur l'impact environnemental de nos produits**

Spadel partage les inquiétudes liées à l'utilisation des emballages plastiques (déchets, ressources non renouvelables, émissions de CO2) et souhaite assumer la responsabilité de passer à une économie circulaire. À cette fin, le Groupe analyse et améliore en permanence son portefeuille d'emballages, notamment en augmentant l'utilisation de PET recyclé ou en poursuivant l'allègement du poids des bouteilles. Spadel innove également en termes d'emballages, afin de les rendre plus écologiques. C'est le cas de l'Eco Pack Spa Reine de 5L et 10L et de la Fontaine Wattwiller de 5L, par exemple. Par ailleurs, Spadel s'engage depuis des années à lutter plus efficacement contre les déchets sauvages et à mettre en place des partenariats pour un tri optimal afin d'augmenter sensiblement la qualité des matériaux recyclés.

- **La concentration du secteur de la distribution, le développement des marques de distributeurs et des premiers prix**

La consolidation continue des distributeurs sur les marchés où le Groupe opère pourrait entraîner une baisse de la rentabilité de l'industrie des boissons non alcoolisées dans son ensemble et affecter indirectement les résultats du Groupe. Spadel a développé une stratégie visant à répartir de manière plus optimale ses activités commerciales et la création de valeur entre les marchés où le Groupe est présent, réduisant ainsi le risque de concentration/dépendance du Groupe.

sur l'exercice à fin juin 2025 – Groupe Spadel

- **Une cyber-attaque**

Une cyberattaque ciblant les systèmes informatiques clés du Groupe ou l'intégrité de ses données critiques, que cette attaque soit accompagnée d'une demande de rançon ou qu'elle soit menée dans un but de sabotage, pourrait affecter négativement les activités et les résultats du Groupe. Spadel a mis en place des politiques claires concernant l'accès et la sécurité des informations critiques pour l'entreprise. Spadel a pris diverses mesures pour prévenir, détecter et limiter l'impact des cyber-attaques. Des efforts de sensibilisation automatisés et continus sont également déployés parmi les employés.

- **Disponibilité et volatilité des prix des matières premières, des emballages et de l'énergie**

Tout changement dans la disponibilité et/ou les prix des matières premières, des emballages et de l'énergie pourrait avoir un impact négatif sur les résultats du Groupe. Afin d'atténuer les effets des fluctuations des prix, le Groupe conclut différents types d'accords, tels que des contrats annuels à prix fixes, des contrats avec clauses d'indexation permettant de bénéficier de baisses attendues, ainsi que des accords de *hedging* physique et/ou financier.

Le 1^{er} septembre 2025

Le Conseil d'Administration

Déclaration des personnes responsables

DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

Les soussignés, Marc du BOIS, Administrateur délégué du Groupe Spadel et David TALAVERA, Directeur Financier du Groupe Spadel, déclarent qu'à leur connaissance:

- a) les comptes consolidés condensés intermédiaires pour le premier semestre de l'exercice 2025, établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards («IFRS»), donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière consolidée, et des résultats consolidés de la société Spadel S.A. et de ses filiales comprises dans la consolidation ;
- b) le rapport intermédiaire donne une image fidèle des événements importants et des principales transactions entre parties liées survenus au cours du premier semestre de l'exercice 2025, et de leur incidence sur les comptes consolidés intermédiaires, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe Spadel est confronté.

Bruxelles, le 1er septembre 2025

David TALAVERA
Directeur Financier

Marc du BOIS
Administrateur délégué